

ASSOCIATION  
LALLA SALMA  
DE LUTTE CONTRE  
LE CANCER



# CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CONTRÔLE DU CANCER AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE

## APPEL DE MARRAKECH

---

12-14 Janvier 2012  
Marrakech - Maroc

# APPEL DE MARRAKECH

**Les participants à la Conférence Internationale sur le Contrôle du Cancer au Moyen-Orient et en Afrique, réunis à Marrakech les 12, 13 et 14 janvier 2012, prenant en considération les points suivants:**

- La reconnaissance par les Nations Unies, lors de la réunion du 20 septembre 2011, de la place devant être accordée aux maladies non transmissibles dans les systèmes de santé et la priorité qui doit être attribuée à la lutte contre le cancer ;
- Les résultats notables obtenus par les programmes de lutte contre le cancer dans certains pays de la région, depuis l'Appel de Rabat en 2006, et qui permettent d'envisager une nouvelle ère dans cette lutte ;
- L'incidence élevée des cancers en général et particulièrement du cancer du col utérin dans les pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique (MEA) et l'importance de la mortalité des femmes en âge de reproduction atteintes de ce cancer ;
- La fréquence de l'infection par les virus HPV et les conséquences tragiques qu'elle peut engendrer s'il n'y a pas d'actions organisées de prévention et de prise en charge ;
- Le coût élevé de la prise en charge des cancers et leur impact dévastateur tant familial que social ;
- Les disparités entre les pays de la région MEA en ce qui concerne l'accès aux soins (infrastructure, médicaments et compétences humaines) ;

## **Les participants à la conférence soutiennent un appel pour :**

- Réviser les politiques sanitaires des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique (MEA), pour faire de la lutte contre le cancer une priorité de santé publique et pour développer le partenariat entre les pays de la région dans tous les domaines de lutte contre le cancer ;
- Elaborer un Plan National de Contrôle du Cancer dans chaque pays et partager les expertises entre pays pour son développement et sa mise en œuvre ;
- Mettre en place des registres de population pour le recueil des données relatives à la morbidité et la mortalité du cancer, ainsi que le suivi de l'impact des actions entreprises vis-à-vis de cette pathologie ;
- Développer des stratégies nationales de lutte contre le cancer du col utérin dans le cadre d'un système de soins global, les pays de la région sont ainsi appelés à :
  - Etablir des programmes de détection précoce du cancer du col, utilisant des méthodes appropriées, tenant compte du contexte local, tant structurel qu'économique, et permettant la prise en charge du plus grand nombre de femmes ;
  - Promouvoir l'introduction du vaccin anti-HPV, selon les conditions de chaque pays, à un coût permettant un accès universel au vaccin ;
- Faciliter l'accès systématique aux médicaments génériques et promouvoir leur utilisation par les moyens législatifs et le recours au transfert de technologie pour développer les productions nationales ;
- Mettre en place des mécanismes d'achat groupés des médicaments anticancéreux en commençant par les molécules les plus utilisées, tout en standardisant les protocoles thérapeutiques dans les pays de la région ;

- Mettre en place par l'OMS un "observatoire international des médicaments anticancéreux" afin de mettre à la disposition des pays les informations sur les prix pratiqués, la qualité des médicaments, les centres de production pré-qualifiés, etc. ;
- Créer une "école africaine d'oncologie" pour le développement des compétences humaines dans les différents domaines de prévention et de prise en charge des cancers ;
- Créer un "comité interrégional" pour le soutien et le suivi des programmes de contrôle du cancer dans la région MEA ; ce comité devrait être composé de représentants des organismes gouvernementaux, des organisations internationales, de la société civile et du secteur privé ;
- Renforcer la coopération Sud-Sud dans le domaine du cancer entre les gouvernements et les sociétés civiles des pays de la région, avec le recours, si nécessaire, à l'appui de pays d'autres régions ou des organisations internationales ;
- Créer un "fond régional Moyen-Orient-Afrique pour la prévention et le traitement du cancer", dans la perspective de la concrétisation de l'objectif ultime qu'est la création d'un fond international pour la prévention et le traitement du cancer.